



Les Lévy, Bloch et Löb au rendez-vous d'Avenches

Cette année, la commune d'Avenches était placée sous le signe des 2000 ans de la fondation d'Aventicum. Si une part importante des festivités visait la période romaine, les autres époques ont aussi été évoquées. Par exemple ce dimanche 29 novembre où la Commune, sous l'initiative de son syndic, Daniel Trolliet, a invité les représentants de la Fédération des Communautés israélites de Suisse et les habitants afin d'évoquer les souvenirs de la présence juive dans nos murs de 1826 au milieu du XX^e siècle. Et ce fut un succès, car ce sont près de 250 personnes qui ont répondu à l'invitation de la Commune: de nombreux habitants d'Avenches, mais surtout des personnes juives ayant habité dans notre localité, ou leurs descendants.

L'exposé illustré de Mme Christine Lauener Piccin, historienne et habitante d'Avenches, a très bien retracé les origines, le séjour, les activités et le déclin de cette communauté qui représentait un cinquième de la population à son apogée. Après cet exposé, la parole a été donnée à l'assistance. Les témoignages émanant d'anciens habitants notamment, ont été chargés d'émotion, comme celui de Léon Lévy, natif d'Avenches mais résidant maintenant à Fribourg.

A la fin de la partie oratoire, la chanteuse avonchoise Einat Betzalel, d'origine israélienne, n'a pas eu de peine à charmer l'assemblée par des

chants typiques et entraînants. Une exposition de photographies, de documents et d'objets de culture complétait à merveille la manifestation qui s'est conclue par un apéritif offert par la Commune.

Cette manifestation a soulevé un grand intérêt et une grande reconnaissance à l'égard des autorités communales qui ont pensé à cette communauté et à cette période peu connue de l'histoire d'Avenches.

Jean-Louis Scherz, municipal

Ce fut une première, merci !

La journée du 29 novembre dernier au Théâtre du Château est à marquer d'une pierre blanche. Passé et présent ont cohabité de manière chaleureuse et vivante lors de la commémoration de l'installation à Avenches, dès 1830, de juifs venus d'Alsace et représentant alors jusqu'à 14% de la population. Plus de 250 personnes ont répondu à l'invitation de la commune et de la Fédération suisse des communautés israélites à assister à la manifestation « Quand les Löb, les Lévy, les Bloch et les autres étaient citoyens d'Avenches ».

Les uns ont découvert une histoire qu'ils ignoraient ou avaient oubliée: celle de la première communauté juive du canton de Vaud, fondée à Avenches en 1826, et qui a compté jusqu'à 260 membres. Quittant l'Alsace et les mesures an-

ti-juives prises par Napoléon en 1808, ils exerçaient pour la plupart le métier de marchands de bétail et de chevaux. Ils trouvèrent à Avenches un lieu propice au commerce et contribuèrent au développement de la ville.

Les autres, descendants des familles juives originaires d'Avenches, se sont replongés dans leur histoire familiale. Des moments pleins d'émotion qu'ils n'oublieront pas. Il y eut même de l'inattendu puisque Léon Lévy, domicilié aujourd'hui à Fribourg et présenté comme le dernier juif ayant vécu à Avenches (jusqu'en 1949), s'est vu « contester » ce statut par Claude Lévy, venu du canton de St.Gall où il habite aujourd'hui. Il a vécu à Avenches jusqu'en 1962 et sa mère jusqu'en 1969.

La Fédération suisse des communautés israélites tient à remercier les autorités d'Avenches, et notamment son syndic Daniel Trolliet, pour l'initiative prise de faire revivre ce chapitre de l'histoire des 2000 ans d'Aventicum.

Cette commémoration fut une première! Jamais encore la commune n'avait organisé un événement destiné à se souvenir et à honorer la forte minorité juive accueillie dans ses murs à l'époque. Aventicum la romaine appartient en effet aussi au patrimoine juif de Suisse puisqu'elle fut le berceau du judaïsme vaudois.





Informations de la Police administrative

Au tournant du XX^e siècle, une bonne partie des juifs avaient quitté Avenches. Ayant enfin obtenu, en 1866, le droit de s'établir librement sur le territoire helvétique, ils partirent s'installer dans d'autres villes vaudoises, romandes et suisses. 1866-2016: 150 ans d'émancipation des juifs. Alors qu'Aventicum fêtait en 2015 ses 2000 ans, les juifs de Suisse marqueront tout au long de l'année 2016 leur siècle et demi d'égalité des droits.

*Francine Brunshwig,
Membre du comité directeur de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)*



Carnaval avenchois 2016 – Restrictions de circulation



A l'occasion du Carnaval avenchois qui aura lieu les 11, 12 et 13 mars 2016, des mesures restreignant la circulation dans et aux abords de la ville seront mises en place. Le Centre-Ville sera par moments entièrement bouclé.

Aucun véhicule dépourvu de macaron ne sera toléré dans les rues du Jura, de la Tour et des Alpes, ainsi que sur les parkings du Montmézard, aux heures suivantes :

- du vendredi 11 mars à 17h00 au samedi 12 mars à 08h00 ;
- du samedi 12 mars à 14h00 au dimanche 13 mars à 08h00 ;
- le dimanche 13 mars de 10h00 à 02h00.

Les habitants du Centre-Ville (rues de la Tour, du Jura, du Collège, Centrale et des Alpes) recevront un macaron par ménage. Les propriétaires ou locataires de places ou garages privés pourront venir chercher un macaron supplémentaire par place privée au Contrôle des habitants munis de leur contrat de location pour leur place de parc. Les autres usagers voudront bien garer leurs véhicules sur les places de parc aux entrées de la localité, soit aux abords de la zone sportive et du parking du Faubourg (à côté station AGIP) qui sont les parkings officiels de la manifestation.

COMMERCES

L'accès aux commerces du Centre-Ville sera garanti le samedi et le dimanche, entre 08h00 et 12h00. A partir de 13h00, tout véhicule stationné à la rue Centrale, même muni d'un macaron, pourra être évacué aux frais du propriétaire.

Les usagers de la route en général voudront bien se conformer à la signalisation, ainsi qu'aux instructions de nos agents du détachement de circulation. Tout contrevenant sera dénoncé.

ATTENTION

Le parage de véhicules sur la place du Casino sera interdit dès le mardi 8 mars 2016 à 08h00 afin de permettre le montage des différents stands. A cette occasion, nous ouvrirons le parking provisoire du Faubourg (AGIP).

Nous vous remercions de votre compréhension.

SLOW UP 2016

Le 24 avril 2016 aura lieu le prochain Slow Up. A cette occasion nous vous informons que les sociétés locales de la commune auront la possibilité de monter un stand sur le territoire communal. A cet effet, une demande d'autorisation doit être déposée.

Nous demandons aux éventuels intéressés de s'inscrire, le plus vite possible, mais au plus tard le 31 mars 2016 auprès de la police administrative soit par mail (police@commune-avenches.ch) soit par courrier à l'adresse suivante : Commune d'Avenches, Police administrative, Rue Centrale 33, Case postale 63, 1580 Avenches.

Prévention contre les cambriolages

Protection des portes d'entrée

Les cambrioleurs repèrent les serrures dont le cylindre dépasse de la porte comme sur l'image de gauche. Au moyen d'un outil, ils cassent très rapidement et sans difficulté le cylindre.

